

## QU'EST-CE LE ROMAN ÉPISTOLAIRE AUJOURD'HUI ? PROBLÈMES DE DÉFINITION RELEVÉS DANS LA LITTÉRATURE CRITIQUE DU GENRE

Krisztina KALÓ

Le roman épistolaire, aujourd'hui comme jadis, est une forme romanesque difficile à saisir. Certains lecteurs et chercheurs pensent, immédiatement et exclusivement, aux *Lettres de la religieuse portugaise*, aux *Lettres persanes* ou aux *Liaisons dangereuses*, tandis que ce sous-genre montre une variété beaucoup plus importante. Néanmoins, pour pouvoir bien cerner le genre, il est indispensable de faire l'inventaire des critères de base qui sont propres quasi à la totalité des œuvres appartenant dans la catégorie du roman épistolaire. Mais le problème de définition s'aggrave lorsqu'il s'agit des manifestations du genre au XX<sup>e</sup> siècle.

Les connaissances lacunaires que nous avons sur le roman épistolaire de notre époque procèdent à nos yeux du double gauchissement de la littérature critique. D'une part, les historiens littéraires et les théoriciens qui étudient le roman du XX<sup>e</sup> siècle sont pratiquement indifférents à cette forme spécifique ; d'autre part, les ouvrages qui ont pour objet ce sous-genre romanesque ne le considèrent qu'aux moments de sa prolifération en négligeant quasi toute la production ultérieure à l'époque des Lumières. Dans l'introduction de son ouvrage inestimable, Jan Herman, en parlant de ses prédécesseurs (Jost, Rousset, Ouellet, Boyer, Versini et Genette) constate :

Toutefois, aucune théorie cohérente et opératoire du discours du récit ne préside à ces recherches. Même après la parution des travaux narratologiques de G. Genette, le roman épistolaire ne semble pas avoir bénéficié d'un intérêt systématique de la part des narratologues français et anglo-saxons. S'il n'est pas entièrement négligé, ce n'est que par allusions fugitives qu'il apparaît dans la plupart des théories narratologiques. Les aspects privilégiés par les spécialistes concernent le traitement temporel et notamment l'aspect intercalé de la narration par lettres, d'un côté, et la focalisation, de l'autre<sup>1</sup>.

Malgré cette négligence relative, nous pouvons citer une douzaine d'ouvrages qui sont très précieux pour notre réflexion. Les œuvres analytiques de François Jost, d'Yves Giraud, de Bernard Bray, de Laurent Versini, de Jan Herman, de Frédéric Calas, de Jean Rousset, de Robert Adams Day, de Bertil

---

<sup>1</sup> J. HERMAN (1989 : 9).

Romberg, de Janet Altman, de Geneviève Haroche-Bouzinac et de Marie-Claire Grassi sur la littérature épistolaire contribuent largement à cerner le genre du roman épistolaire pour pouvoir faire des analyses diverses d'un corpus du XX<sup>e</sup> siècle. Leurs travaux fournissent une preuve de ce que l'intérêt à l'égard de l'épistolarité se montre de plus en plus vif à partir des années 1960. Dans cette « floraison de travaux sur la forme épistolaire<sup>2</sup> », nous trouvons utiles, tout d'abord, deux inventaires bibliographiques. L'un est celui qui a été établi par un groupe de chercheurs à l'Université de Fribourg, dirigé par Yves Giraud (1995). Cette bibliographie fournit un répertoire des origines (1363) jusqu'à Balzac (1842), point d'aboutissement que le préfacier avoue arbitraire. Si cet inventaire ne se prétend ni exhaustif ni achevé, il représente cependant une entreprise considérable, avec plus de mille titres et près de quatre mille éditions, pour montrer la diversité et la complexité de la littérature épistolaire. Au sein de l'épistolarité, il distingue *manuel* (secrétaire), *recueil* (en prose ou en vers ; dont le contenu n'a rien de romanesque), *héroïde*, *roman de forme épistolaire*, *roman partiellement épistolaire* et *roman par lettres*. L'autre inventaire, celui de François Jost (1968a), est beaucoup plus modeste, mais il élargit son champ d'investigation dans le temps et dans l'espace au-delà de celui de Giraud et de ses collègues. Jost répertorie une cinquantaine d'œuvres publiées en France au XX<sup>e</sup> siècle, dont une vingtaine parues après 1842, et il en mentionne une dizaine publiées au XX<sup>e</sup> siècle, avant 1966. Ce travail a donc le mérite de nous donner une première vue sur la littérature épistolaire fictive suivant la production massive du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux bibliographes ont fait le choix d'une présentation diachronique au détriment de la division de la section du roman par lettres en différents types, ce qui est un fait justifiable, même si une division en différents types avait été aussi souhaitable de notre point de vue.

Parmi les chercheurs qui prolongent leurs prospections à l'époque de 1890 à 2000, la présente étude doit beaucoup au travail de Bernard Bray (1977) dont certains résultats sont publiés dans *Transformation du roman épistolaire au XX<sup>e</sup> siècle en France*. Dans cette étude, l'auteur traite un corpus très restreint, mais il démontre la vigueur du genre au XX<sup>e</sup> siècle à travers des analyses textuelles. Il met au clair les apports nouveaux de textes partiellement ou entièrement épistolaires. Sans établir un système théorique cohérent ni se fonder sur la théorie de quelqu'un d'autre, Bray signale les variantes contemporaines du genre. Il mentionne aussi d'autres genres, comme le pamphlet, l'essai, la nouvelle (épistolaires), la lettre ouverte, le recueil de lettres ou les manuels, et considère également l'insertion de lettres dans une narration. Bray ne confond pas roman épistolaire et épistolarité, il signale simplement que le terme *lettre* a d'autres emplois. Même si l'ouvrage est très court et pas assez approfondi, sa conclusion nous pousse à faire des recherches complémentaires :

---

<sup>2</sup> L. VERSINI (1998 : 7).

La métamorphose du roman par lettres est un signe de sa vitalité. Aussi diverse qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la forme épistolaire est présente dans plusieurs secteurs de la production littéraire actuelle, du pamphlet au roman policier, du lyrisme à la parodie<sup>3</sup>.

L'étude de Laurent Versini (1998), *Le roman épistolaire* nous mène encore plus loin. Il nous donne une excellente revue de la préhistoire, l'autonomie, le déclin et les survivances de ce « genre désuet, qui peut sembler mineur même en son âge d'or<sup>4</sup> ». Son approche est donc également historique, mais il est beaucoup plus précis et méticuleux que Bray. Versini cerne très bien son problème et il cherche à répondre aux questions essentielles : quels sont les éléments constitutifs que le genre doit à ses origines (courtoisie, sentiment, amour, lyrisme, verve satirique, but didactique) ? Comment le genre est-il devenu autonome ? Comment a-t-il évolué au cours des siècles ? Et quelles sont ses interférences avec d'autres formes ? Pour nos objectifs, le chapitre XII est le plus précieux, car Versini y consacre de longues pages aux « survivances et nouvelles promesses<sup>5</sup> » du genre. Les études de textes nous font découvrir des romans aujourd'hui ignorés ou méconnus et nous convainquent de la diversité tout comme de la vigueur du roman épistolaire contemporain.

Dans son essai, *L'évolution d'un genre : le roman épistolaire dans les lettres occidentales*, François Jost (1968b) étudie également le genre dans un aspect diachronique, mais il prend en considération surtout la technique narrative des œuvres non seulement françaises mais parues à travers l'Europe. Nous devons à Jost une terminologie classificatoire relativement bien élaborée et expliquée. De plus, la conclusion nous fournit quelques explications plausibles pour le recul du genre à notre époque par rapport au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les trois causes les plus « sérieuses », selon Jost, sont exactement les mêmes éléments que l'on tenait auparavant pour des avantages : des réflexions spontanées (que Jost déclare invraisemblables aux yeux du lecteur contemporain), le réalisme psychologique au détriment du réalisme physique (l'absence des descriptions physiques des personnages ou des réactions d'un personnage en face de l'autre) et le manque d'unité (étant donné que le passé lointain n'est pas rapporté et que l'avenir est censé inconnu de l'épistolier).

L'approche de Jan Herman (1989) du roman épistolaire, dans *Le Mensonge romanesque*, est essentiellement narratologique, avec des limitations spatio-temporelles, poétologiques et génériques. Ses réflexions, illustrées par un immense ensemble d'œuvres écrites entre 1761 et 1782 (avec le champ d'investigation privilégié du roman-mémoires découpé en lettres), nous paraissent aussi pertinentes sur plusieurs points lorsqu'on veut travailler sur un corpus du XX<sup>e</sup> siècle. Sa description narratologique cohérente et transparente (1<sup>re</sup> partie) et le

---

<sup>3</sup> B. BRAY (1977 : 38).

<sup>4</sup> L. VERSINI (1998 : 7).

<sup>5</sup> C'est en fait le titre du Chapitre XII.

dernier chapitre sur le fonctionnement du discours hybride au sein du système littéraire nous sont particulièrement utiles. Dans sa thèse, Herman vise à résoudre le problème du « mensonge romanesque » en étudiant comment les notions de vraisemblance, de vérité, d'illusion et d'authenticité conditionnent l'évolution du système littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est une contribution exceptionnelle à la critique contemporaine du roman épistolaire.

*Le roman épistolaire* de Frédéric Calas (1996) est un ouvrage de référence et de méthodologie. Ce manuel essaie d'éclairer les raisons du succès du genre en donnant des analyses textuelles de quatre œuvres épistolaires classiques : *Lettres portugaises*, *Lettres persanes*, *Julie ou la Nouvelle Héloïse* et *les Liaisons dangereuses*. Dans la liste chronologique des romans épistolaires à la fin de cet ouvrage synthétique, il ne figure malheureusement qu'une seule œuvre du XX<sup>e</sup> siècle, l'*Alexis ou Le traité du vain combat* de Yourcenar. Cette approche plus formelle qu'historique nous paraît pourtant utile, car Calas nous présente une typologie claire, quoique simplifiée pour des raisons didactiques. Il analyse également avec pertinence la manifestation de l'illusion romanesque et le fonctionnement du pacte de lecture.

Les recherches de Robert Adams Day (1966), exposées dans *Told in letters*, visent à montrer comment « a literary technique grew into a literary form<sup>6</sup> », c'est-à-dire comment la fiction entre 1660 et 1740 a préparé le terrain aux romans de Richardson. Malgré la grande distance temporelle qui sépare le champ d'investigation de Day et le nôtre, l'ouvrage nous a été particulièrement utile, car il fournit une première définition du genre que plusieurs théoriciens ont empruntée comme point de départ de leurs travaux.

L'opinion de Janet Altman (1982) que nous avons lue dans son introduction de *Epistolarity : Approaches to a Form* nous raffermirait dans notre conviction de la pertinence de nos recherches. Elle y écrit :

When I first began reading epistolary novels, there was little visible critical and artistic interest in the letter form. It was commonly assumed that the form was a historically limited, archaic one, describable in terms of its « rise and fall ». The last decade, however, has seen the development of a new critical interest in letter fiction and a clear revival of the form by creative writers. Demonstrably, the epistolary novel is a hardy species that continues to produce lively strains in various parts of the world<sup>7</sup>.

Dans le corpus d'Altman, nous trouvons des œuvres du XX<sup>e</sup> siècle, bien qu'elle ne traite pas seulement de la littérature française. Ce que nous avons apprécié le plus dans cette étude, c'est qu'elle essaie de dégager à la fois les spécificités techniques, formelles et thématiques de l'épistolarité. Par induction, Altman aboutit à une description générale de la forme épistolaire, en y précisant six aspects-clés. Elle examine par la suite ces six aspects : la lettre en tant que

---

<sup>6</sup> R. A. DAY (1966 : 69).

<sup>7</sup> J. ALTMAN (1982 : 3).

moyen d'affranchir et de créer une distance, la nature confidentielle d'un échange de lettres, le rôle du lecteur (fictif et réel), le discours épistolier, la (dis)continuité de l'écriture et la cohérence ou la fragmentation d'une correspondance. Altman qualifie son corpus d'éclectique, c'est-à-dire que son choix n'est fondé ni sur des considérations historiques ni nationales ni esthétiques mais sur le degré de la manifestation de l'épistolarité dans les œuvres. Avec un corpus international, des origines jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les réflexions d'Altman aboutissent à des conclusions pertinentes concernant les constantes thématiques, les types de caractère et les schémas structuraux, tous inhérents à la forme primitive : la lettre. Elle atteint ainsi son objectif, celui de nous convaincre que la forme épistolaire n'est pas simplement l'une des techniques narratives romanesques possibles mais qu'il faut la considérer comme un genre autonome. En identifiant les paramètres fondamentaux et en démontrant comment ces paramètres véhiculent une signification dans des œuvres, Altman a fait une contribution importante à la théorie épistolaire. Elle propose également six approches génériques possibles du roman épistolaire. L'approche expressive prend en considération les facteurs mentaux qui déterminent le choix de la forme épistolaire par l'auteur. L'approche pragmatique se focalise sur l'effet de l'œuvre épistolaire sur le lecteur. L'approche sémantique étudie les constantes thématiques dans la fiction épistolaire. L'approche structurale décrit les parties de l'œuvre et le rapport entre elles. L'approche historique examine les facteurs nationaux, historiques ou sociologiques qui influencent la naissance, le développement et le déclin du genre. Et finalement, l'approche sous-générique étudie les subdivisions du genre épistolaire.

Au sein de la littérature critique, nous trouvons des ouvrages qui ne traitent pas spécifiquement ou uniquement du genre épistolaire, mais qui le placent dans un contexte plus large. L'une des premières publications les plus intéressantes en matière de forme épistolaire est l'essai de Jean Rousset (1962) sur les structures littéraires, *Forme et signification*, qui depuis sa parution a été réimprimé quasi tous les deux ans. Dans le chapitre VI, il examine comment « la forme ouvre un chemin vers la signification<sup>8</sup> », comment « l'accord d'un sens et d'un traitement particulier de la technique épistolaire<sup>9</sup> » se fait. La forme littéraire, pour Rousset, est une notion provoquant la contradiction ou le désaccord. L'auteur ne prétend pas résoudre la question de savoir comment saisir des significations à travers des formes, mais il veut en préciser quelques points et prévenir certains malentendus. Pour la forme épistolaire, comme Calas, il a recours à des auteurs classiques : Rousseau, Laclot et Balzac, « qui publie le dernier grand roman par lettres<sup>10</sup> », affirme Rousset sans doute un peu hâtivement. Le même auteur examine le roman épistolaire sous un autre angle quand il considère ce sous-

---

<sup>8</sup> J. ROUSSET (1962 : 88).

<sup>9</sup> J. ROUSSET (1962 : 89).

<sup>10</sup> J. ROUSSET (1962 : 65–66).

genre au sein du roman à la première personne (J. Rousset : 1973). L'objet de son étude est le *je* dans le récit littéraire, complété d'autres indices de la première personne. Rousset examine les liens de ce *je* avec les composants du système narratif : régime temporel, relations du monologue, du dialogue et de l'impersonnel, acteurs, narrateur, point de vue narratif et restriction de champ<sup>11</sup>. Le problème central est de dire dans quelle mesure et de quels moyens on peut parler de soi. Il est regrettable que dans le vaste champ d'investigation (roman et théâtre), aucune mention ne soit faite des romans proprement épistolaires du XX<sup>e</sup> siècle. Un autre chercheur, le Suédois Bertil Romberg (1962) examine aussi la technique narrative à la première personne, mais son ouvrage embrasse la littérature européenne, ainsi relativement peu de références sont faites à la littérature française. Il nous semble néanmoins extrêmement utile, car le roman par lettres s'y trouve confronté à des genres que nous tenons pour être les plus proches, comme l'autobiographie, le journal intime et les mémoires. Son analyse du point de vue narratif nous fournit des précisions concernant les notions de *narrateur* et de *narrataire*.

Nous tenons encore à mentionner deux ouvrages, *L'épistolaire* de Geneviève Haroche-Bouzinac (1995) et *Lire l'épistolaire* de Marie-Claire Grassi (1998), les deux destinés à des objectifs didactiques pour des études supérieures en lettres. Ces auteurs élargissent les perspectives de l'épistolaire en le plaçant dans un contexte sociologique et stylistique. Le roman par lettres proprement dit occupe très peu de place dans l'ouvrage d'Haroche-Bouzinac, mais ses critères pour l'analyse de correspondances, fictives ou réelles, sont opératoires pour nos recherches. Grassi n'exclue pas non plus de son champ d'investigation la correspondance réelle, mais elle fait aussi l'analyse des épistoliers classiques de la fiction : La Fayette, Montesquieu, Bernardin de Saint-Pierre, Rousseau, Balzac et Yourcenar. Malheureusement, elle est peu soucieuse de théorie et elle fonde son travail sur des définitions typologiques peu élaborées.

Une conclusion partielle peut donc être formulée avant d'entamer une analyse comparative des ouvrages théoriques les plus pertinents du point de vue de notre sujet. A partir des années 1960, « le roman par lettres a été l'objet d'un regain d'intérêt dans les études savantes<sup>12</sup> ». Les recherches s'effectuent dans trois grands domaines : historique (Day, Bray, Versini), narratologique (Romberg, Hermann), formel (Rousset, Calas). Giraud, Jost et Altman combinent ces trois approches ; Haroche-Bouzinac et Grassi s'occupent plus de l'épistolarité que de la forme romanesque. Maints actes, hommages, conférences et revues remettent aujourd'hui le genre épistolaire à l'honneur. Les écrits

---

<sup>11</sup> Voir la préface de l'œuvre citée.

<sup>12</sup> *La Bibliographie de Fribourg*, Préface de la première édition, reprise dans la nouvelle édition, p. VII.

théoriques ou analytiques, tout comme les œuvres épistolaires témoignent qu'aujourd'hui le genre est loin d'être négligé dans les cercles littéraires<sup>13</sup>.

Dans la suite, je propose de revoir la littérature critique de trois points de vue : la définition du roman épistolaire, l'emploi de la terminologie et l'essai de la taxonomie.

### Problèmes de définition

Pour pouvoir parler du roman épistolaire, nous devons faire face à des problèmes de la définition de ce sous-genre romanesque. Même si « le débordement de la formule épistolaire sur [les] différentes couches textuelles n'est pas de nature à faciliter la définition du roman par lettres<sup>14</sup> », voyons à l'aide d'un tableau synoptique, dressé d'après les œuvres critiques présentées ci-dessus, ce que les critiques entendent par roman épistolaire :

Auteur	Définition, critères et caractéristiques du roman épistolaire <sup>15</sup>
<b>Rousset (1962)</b>	« Dans le roman par lettres – comme au théâtre –, les personnages disent leur vie en même temps qu'ils la vivent [...] » (p. 67.) « <b>prise immédiate sur la réalité présente</b> , saisie à chaud » (p. 68.) Une <b>destinée ouverte</b> dont l'achèvement est inconnu au moment de l'écriture, le lendemain est encore informé.
<b>Romberg (1962)</b>	Un roman où les événements sont rapportés avec un grand décalage de temps (entre la situation épistolaire et les événements décrits). Un roman dans lequel il y a une longue perspective de la mémoire dans la situation épique, n'est pas un roman épistolaire. La <b>simultanéité</b> de l'expérience et de la narration, d'où vient une <b>incertitude vibrante</b> à l'égard de l'avenir et de l'aboutissement des événements.
<b>Day (1966)</b>	« <b>Any prose narrative, long or short, largely or wholly imaginative, in which letters, partly or entirely fictitious, serve as the narrative medium or figure significantly in the conduct of the story</b> <sup>16</sup> . » « This definition eliminates several categories of literature [...]. What remains is a group of <b>stories in which imaginary letters figure in various quantities – from a page or so to the entire work – and in which the</b>

<sup>13</sup> Pour lectures supplémentaires, nous proposons quatre autres ouvrages analytiques qui examinent l'épistolarité fictive du XX<sup>e</sup> siècle dans ses dimensions européenne et américaine : KAUFFMAN, Linda Sue (1986) : *Discourses of Desire. Gender, Genre, and Epistolary Fictions*. Cornell University Press, Ithaca/London ; KAUFFMAN, Linda Sue (1992) : *Special delivery. Epistolary Modes in Modern Fiction*, The University of Chicago Press, Chicago ; BOWER, Anne (1997) : *Epistolary Responses. The Letter in 20th-Century American Fiction and Criticism*, The University of Alabama Press, Tuscaloosa/London ; SIMON, Sunka (2002) : *Mail-Orders. The Fiction of Letters in Postmodern Culture*. The State University of New York Press. Les quatre se fondent sur des théories postmodernes et/ou féministes.

<sup>14</sup> J. HERMAN (1989 : 25).

<sup>15</sup> Imprimés ici en caractères gras.

<sup>16</sup> R. A. DAY (1966 : 5). Traduction par Versini : « [...] tout récit en prose, long ou court, largement ou intégralement imaginaire, dans lequel des lettres partiellement ou entièrement fictives sont utilisées en quelque sorte comme véhicule de la narration ou bien jouent un rôle important dans le déroulement de l'histoire ». L. VERSINI (1998 : 10).

	<p><b>narrative element varies from the slenderest of threads to plots involving intrigue of dizzying intricacy.</b> The letters are presented and related to one other with an amazingly wide variation in subtlety and complexity. » (p. 6.)</p> <p>« <b>the epistolary novel is not a rigidly defined genre</b> like the sonnet or even like the short story [...] Without being arbitrary, however, one may propose some elementary requirements for the form [of the novel]. It should, in the first place, be <b>a long story of some depth and complexity, unified in tone or focus and by one or more structural devices</b> ; in short, a work which gives evidence of having been executed according to a definite plan. Elements such as plot, characters, and setting should be presented with enough richness and detail so that if they do not convince the reader they at least impress him. These requirements are certainly a minimum for the “novel” part of the definition.</p> <p>That the story is in letters should be important, not incidental, for the “epistolary” part. <b>Letters should have a vital and organic connection with the conduct of the narrative</b> – the epistolary technique should permit effects which would otherwise be difficult or impossible to achieve. The writing, receiving, suppression, and discovery of letters, as well as the fact that letters have a receiver and sender, should have more than merely mechanical importance ; they should be worked into the texture of the novel. Letters should have the same importance to the epistolary novel that the Jamesian register character, the specialized use of certain tenses, or the stream-of-consciousness technique has in today’s novel. » (p. 158.)</p>
<p><b>Jost (1968)</b></p>	<p>Il renonce à définir le roman épistolaire, car « <b>les romans épistolaires ne constituent un genre littéraire</b> que selon une certaine tradition, récente du reste, à laquelle la critique continue de bon gré à se plier. A proprement parler il ne s’agit qu’une espèce : <b>ils incarnent une technique.</b> » (p. 89.)</p> <p>Par rapport aux définitions de Merker et Stammmler, ainsi qu’à celle de Wolfgang Kayser qui ne se compliquent pas l’affaire, il affirme que la définition de Robert Adams Day est plus raffinée. Pourtant il y ajoute qu’ « une lettre ou une série de lettres imaginaires qui relatent une histoire ne constituent pas nécessairement un roman épistolaire. » (p. 89.)</p> <p>« <b>Le signataire doit être un des héros</b> de cette histoire ou, du moins un témoin direct. Ainsi les voix des narrateurs se confondent avec celles des acteurs ou des figurants du drame ; les auteurs des lettres s’inscrivent dans la liste des <i>dramatis personae</i>. Sans cette condition le roman épistolaire se réduit à une pure forme. » (p. 90.)</p>
<p><b>Rousset (1972)</b></p>	<p>« Si le dialogue n’est plus censé oral [comme le discours théâtral], mais écrit, c’est le roman par lettres. Ce dispositif suprêmement mobile déplace la première personne d’un acteur à l’autre, inversant <b>le je et le tu, transformant tour à tour le rédacteur en lecteur, le lecteur en rédacteur.</b> » (p. 20–21.)</p> <p>« [...] celui qui parle, loin d’opérer incognito et comme absent, s’identifie à sa <b>fonction narratrice</b>, ce qui l’autorise à se montrer en train de dire et d’écrire [...] » (p. 17.)</p> <p>La <b>simultanéité</b> de la rédaction et d’une part au moins de l’action racontée.</p>
<p><b>Giraud (1976)</b></p>	<p>Une histoire qui offre une <b>action dramatique</b> avec un <b>dénouement</b>, qui est <b>entièrement menée par lettres juxtaposées</b>. Seul vestige du récit traditionnel : la mention, en tête de chaque lettre, des noms du destinataire/destinataire, la numérotation des lettres, parfois leur date.</p> <p>Donc, trois conditions de cette appellation : 1) <b>une intrigue</b>, développée et dénouée ; 2) <b>un destinataire et un destinataire</b>, même muet ; 3) <b>une narration exclusivement épistolaire</b>.</p>

<b>Bray (1977)</b>	Intrigue (sans aucune précision).
<b>Versini (1979)<sup>17</sup></b>	Il emprunte la définition à Robert Adams Day (voir ci-dessus).
<b>Altman (1982)</b>	Sa définition concerne la notion de l'épistolarité : « the use of the letter's formal properties to create meaning » (p. 3), ainsi elle examine la mise en œuvre du potentiel de la lettre pour créer un sens narratif, figuratif ou autre. « I am focusing on those occasions, wherever they may be found, when <b>the creation of meaning derives from the structures and potential specific to the letter form.</b> » (p. 4) Caractéristiques : l'usage particulier des pronoms <b>je et tu</b> ; la <b>relativité pronominale et temporelle</b> ; la <b>polyvalence temporelle</b> ; le <b>rapport confidentiel entre les épistoliers</b> ; le <b>rôle actif du lecteur</b> ; « the letter as unit and the letter as unity » (ch. VI.)
<b>Herman (1989)</b>	Reprise de la définition de Robert Adams Day avec la remarque qu'elle renseigne sur la qualité de la lettre mais pas sur sa quantité. Emploi des termes 'récit' et 'discours narratif', qui comprennent par définition un <b>histoire racontée</b> (voir Genette).
<b>Calas (1996)</b>	« Le roman épistolaire est essentiellement une forme de 'discours', qui se fonde sur un schéma de <b>communication</b> mettant en scène un destinataire et un destinataire, amenés à échanger des lettres en raison de l' <b>absence</b> qui les sépare. » (p. 9.) « Le roman épistolaire se définit par cette possibilité extraordinaire qu'il offre de situer le lecteur au cœur même d' <b>une conscience qui se découvre en écrivant</b> directement, de manière transparente, dans le <b>tumulte des ses passions</b> [...]. » (p. 9.) Lettre : lieu de la narration ET élément de l'action. (p. 11.) « Le roman par lettres met en scène des <b>dialogues différés</b> » (p. 14.) « La spécificité du roman par lettres [...] réside dans l' <b>effacement d'une instance narrative unique et omnisciente</b> au profit de l'éclatement de la fonction narrative déléguée à chaque personnage épistolier. La régie de l'ensemble est conférée à une voix située à l'extérieur des lettres, celles de l'éditeur, voix le plus souvent anonyme. » (p. 17.) « Que faut-il en effet pour que l'échange épistolaire se transforme en genre littéraire ? Il faut un <b>principe d'unité</b> au plan énonciatif général, permettant à l' <b>histoire de se construire progressivement</b> malgré sa réfraction dans plusieurs sources narratives. [...] La nécessité d'une <b>continuité</b> au niveau de l'énonciation générale exclut du champ de la forme épistolaire romanesque les textes où apparaissent seulement des suites embryonnaires de lettres ou les Secrétaires, manuels épistolaires très diffusés aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles, de même que les récits incluant des lettres. » (p. 18.) Le roman mémoires a un caractère rétrospectif, vise à unifier, à ordonner la vie de telle façon qu'elle devient une « <i>histoire</i> ». Le roman par lettres est le compte rendu d'une histoire qui se déroule au jour le jour et dont on ne connaît pas l'issue. La lettre, instrument de la narration, est aussi instrument de l'action. La lettre ne contient pas seulement un récit, une confidence, elle est aussi un discours destiné à agir sur autrui, à provoquer une réponse ou une réaction. (p. 23.) « <b>Un roman par lettres est un roman où l'action se fait par les lettres et pas seulement un roman où les lettres servent de cadre au récit de</b>

<sup>17</sup> C'est l'année de la publication de la première édition de son ouvrage. Nos références de pagination renvoient toujours à l'édition corrigée, publiée en 1998.

	<p><b>l'action.</b> » (p. 23.)</p> <p>« Il apparaît clairement que seule la construction romanesque crée le roman épistolaire. Un ensemble de lettres ne peut être lu comme un roman que si l'organisation de ces textes autorise cette lecture. <b>Il faut que l'ensemble du texte se construise par les lettres, et que celles-ci soient le support de la narration et le moteur de l'action.</b> Ce qui confère à un roman la forme épistolaire, c'est le fait que <b>la narration soit entièrement déléguée au(x) personnage(s) épistolier(s).</b> » (p. 42.)</p> <p>« Le roman par lettres suppose, quant à lui, le chevauchement de ces deux instances (narrée et narrante) et leur fusion dans le présent de l'énonciation. Il faut aussi que les lettres forment une suite permettant à l'action de se développer ou de se construire, soit en donnant naissance à une confidence épistolaire, soit en libérant une action dont les lettres seront le moteur et le support. Dans un roman épistolaire <b>l'action doit avoir lieu dans l'écriture.</b> Cette adéquation présuppose <b>l'effacement du narrateur.</b> La narration est alors directe et distribuée à chaque personnage dès qu'il devient épistolier. » (p. 43.)</p> <p>Critères essentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la lettre-action (et pas une lettre-cadre)</li> <li>2) destinataire impliqué dans la construction de l'histoire (pas de destinataire extérieur à l'action)</li> <li>3) absence motivant le choix de la forme épistolaire (pas simple envoi à un destinataire éloigné). (p. 47.)</li> </ol> <p>Le roman épistolaire mime en permanence des <b>situations de lecture.</b> C'est sa spécificité par rapport à d'autres formes utilisant la première personne. À la différence de l'autobiographie ou des mémoires, il ne peut exister que si l'épistolier s'adresse à quelqu'un, à un autre personnage.</p> <p>« [...] roman épistolaire qui ne prend forme et sens que dans la liaison existant entre un <b>destinateur et un destinataire précis.</b> » (p. 56.)</p>
<b>Grassi (1998)</b>	<p>Définitions peu élaborées :</p> <p>« Le roman épistolaire polyphonique est un roman à plusieurs personnages, à plusieurs voix. » (p. 134.)</p> <p>« Le roman épistolaire en duo met en scène deux épistoliers. » (p. 136.)</p> <p>« La monodie est l'écho d'une seule voix, en une ou plusieurs lettres. » (p. 139.) = « monologue épistolaire sans réponse »</p>

Sur la base de ces remarques nous pouvons faire l'inventaire des critères essentiels du roman épistolaire : l'imaginaire, le stimulus d'une absence, la lettre en tant qu'élément de la narration et élément de l'action, la simultanéité entre la rédaction et l'action narrée, l'incertitude de l'issue, la disposition passionnelle, un *je* et un *tu* ayant une fonction narratrice inversible, l'effacement du narrateur, l'unité dramatique, le fonctionnement mimétique de la lecture. Par conséquent, ces théoriciens sont d'accord pour exclure les manuels, les suites de lettres, les romans-mémoires et l'autobiographie (sous forme de lettre). Cependant, ils prennent des positions différentes concernant la quantité de lettres et le rôle du destinataire.

Laquelle des définitions de cet ensemble à adapter quand nous nous trouvons en face d'un vaste corpus ? Par raisons pratiques, nous pensons que celle qui est fournie par Robert Adams Day, appréciée aussi bien par François Jost, Laurent Versini et Jan Herman. L'explication du choix est que nous la

trouvons suffisamment restreinte mais pas trop exclusive. La définition reformulée sur laquelle il nous semble pratique de fonder une investigation est donc la suivante : un récit plus ou moins long en prose, largement (pas forcément intégralement) imaginaire, qui est narré par lettre(s) partiellement ou entièrement fictive(s), qui rempli(ssent) au moins l'une des fonctions suivantes : véhicule de la narration ou élément important de l'histoire narrée. Cette définition nous permet d'inclure dans un corpus des textes que d'autres théoriciens en excluraient. Par exemple, les textes épistolaires, composés souvent d'une seule lettre, où nous ne pouvons pas parler d'actions proprement dites, parce que la forme de lettre ne sert que de cadre au récit. Quelques sous-catégories, variantes et cas limites sont à préciser en fonction de la présence ou de l'absence éventuelle de critères, à nos yeux constitutifs, de toute manifestation du genre. Nous pouvons nous contenter pour le moment de la définition ci-dessus ; mais il est à signaler que l'exigence d'une *intrigue/action/histoire* cohérente est fort problématique dans le cas de certains romans épistolaires (ou non ?) au XX<sup>e</sup> siècle. Nous tendons à croire que les critères d'un dénouement, d'un destinataire ou d'un destinataire précis et de la simultanéité sans faille entre la narration et l'histoire racontée sont également des points à discuter lors de l'analyse des écrits contemporains.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALTMAN Janet Gurkin (1982) : *Epistolarity: Approaches to a Form*. Columbus, The Ohio State University Press.
- BRAY Bernard (1977) : « Transformation du roman épistolaire au XX<sup>e</sup> siècle en France », in *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, (Cahiers d'histoire des littératures romanes, I.), 1977, p. 23–39.
- CALAS Frédéric (1996) : *Le roman épistolaire*. Paris, Nathan.
- DAY Robert Adams (1966) : *Told in letters, epistolary fiction before Richardson*. Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- JOST François (1968a) : « Appendice II », in *Essais de littérature comparée*, t. II, Europaena, 1<sup>re</sup> série. Fribourg, Éditions Universitaires, p. 380–402.
- (1968B) : « L'évolution d'un genre : le roman épistolaire dans les lettres occidentales » *Essais de littérature comparée*, t. II. : Europaena, 1<sup>re</sup> série. Fribourg, Éditions Universitaires, p. 89–179.
- GIRAUD Yves et CLIN-LALANDE Anne-Marie (1995) : *Nouvelle bibliographie du roman épistolaire en France : des origines à 1842*, 2<sup>e</sup> édition révisée et augmentée. Fribourg, Éditions Universitaires.
- GRASSI Marie-Claire (1998) : *Lire l'épistolaire*. Paris, Dunod.
- HAROCHE-BOUZINAC Geneviève (1995) : *L'épistolaire*. Paris, Hachette.
- HERMAN Jan (1989) : *Le Mensonge romanesque. Paramètres pour l'étude du roman épistolaire en France*. Leuven, Leuven University Press.

- 
- ROMBERG Bertil (1962) : *Studies in the Narrative Technique of the First-Person Novel*. Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- ROUSSET Jean (1962) : *Forme et signification. Essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*. Corti.
- (1973) : *Narcisse romancier. Essai sur la première personne dans le roman*. Corti.
- VERSINI Laurent (1998) : *Le roman épistolaire*. Paris, Presses Universitaires de France.